



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-87584>

Département(s) de publication : **75, 77, 78, 91, 92, 93, 94, 95**

Annonce n° **24-87584**

Services

---

### Section 1 - Identification de l'acheteur

**Nom complet de l'acheteur** : Ile de France Mobilités

**Type de Numéro national d'indentification** : SIRET

**N° National d'identification** : 28750007800020

**Ville** : Paris

**Code postal** : 75009

**Groupement de commandes** : Non

**Département(s) de publication** : 75, 77, 78, 91, 92, 93, 94, 95

### Section 2 - Communication

**Lien vers le profil d'acheteur** : <https://idfm.achatpublic.com/accueil/>

**Identifiant interne de la consultation** : 2024-039

**Intégralité des documents sur le profil d'acheteur** : Oui

**Utilisation de moyens de communication non communément disponibles** : Non

**Nom du contact** : Sabrina KORPAL

**Adresse mail du contact** : Sabrina.korpal@iledefrance-mobilites.fr

### Section 3 - Procédure

**Type de procédure** : Procédure adaptée ouverte

**Conditions de participation** :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve** : Agrément en vigueur obtenu auprès du service interministériel des Archives de France (Norme NF Z40-350), DUME ou fourniture des formulaires DC1 et DC2 joints au DCE. Le candidat fournit également les pouvoirs de la personne habilitée à engager le candidat individuel ou chaque membre du groupement, ainsi qu'une déclaration sur l'honneur telle que décrite au RC et, le cas échéant, le jugement de redressement judiciaire
- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve** : Une déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat et, le cas échéant, le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet de l'accord-cadre, portant au maximum sur les trois derniers

exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles.

- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve** : Une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pendant les trois dernières années en précisant les titres d'études et professionnels, notamment ceux des responsables de prestations de services de même nature que celles du marché. Une attestation d'assurance à jour couvrant la responsabilité civile générale et professionnelle (RCP) du candidat (ou de chacun des membres du groupement). Présentation d'une liste des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique. Liste des moyens matériels dont le candidat individuel ou le groupement dispose pour la réalisation de l'accord-cadre. Pour justifier des capacités juridiques, professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques sur lesquels il s'appuie pour présenter sa candidature en application de l'article R.2143-12 du Code de la commande publique, le candidat produit les mêmes documents concernant cet opérateur économique que ceux qui lui sont exigés par le pouvoir adjudicateur. En outre, il justifie des capacités de ce ou ces opérateurs économiques et apporte la preuve qu'il en disposera pour l'exécution de l'accord-cadre. Cette preuve peut être apportée par tout moyen approprié. Les prestations sont prouvées par des attestations du destinataire des prestations ou, à défaut, par une déclaration sur l'honneur de l'opérateur économique, en lien avec l'objet de l'accord-cadre.

**Technique d'achat** : Sans objet

**Date et heure limite de réception des plis** : 26/08/2024 à 13:00

**Présentation des offres par catalogue électronique** : Interdite

**Réduction du nombre de candidats** : Non

**Possibilité d'attribution sans négociation** : Oui

**L'acheteur exige la présentations de variantes** : Non

**Critères d'attribution** : Critère n°1 Qualité technique de la proposition du candidat dans le cadre de l'exécution du marché, noté sur 45 points Sous-critère n°1 (SC1) La pertinence de la méthodologie proposée, noté sur 15 points Sous-critère n°2 (SC2) La qualité des moyens matériels de transport, de manutention et de stockage garantissant l'intégrité des archives, noté sur 15 points Sous-critère n°3 (SC3) La qualité de la plateforme du logiciel de gestion des archives, noté sur 15 points Critère n°2 Prix apprécié sur la base du montant total TTC du détail quantitatif estimatif (DQE), noté sur 40 points Critère n°3 Qualité des moyens humains, noté sur 15 points

## Section 4 - Identification du marché

**Intitulé du marché** : Accord-cadre de prestations d'archivage externalisé pour Île-de-France Mobilités

**Code CPV principal - Descripteur principal** : 79995100

**Type de marché** : Services

**Description succincte du marché** : L'accord-cadre est un marché de prestations de services. Le titulaire réalisera la reprise du stock d'archives papier et son référencement informatique, ainsi que l'archivage externalisé. Il s'agit d'un accord-cadre à bons de commande mono-attributaire. L'accord-cadre n'est pas alloti. L'accord-cadre est passé pour une période de 12 mois reconductible trois fois avec possibilité de reconduction anticipée. Il n'y a pas de montant minimum. Le montant maximum est de 50 000 euro(s) HT pour la période de 12 mois. Le montant maximum total de l'accord-cadre est donc de 200 000 euro(s) HT pour la durée globale de 48 mois.

**Lieu principal d'exécution du marché** : Ile-de-France

**Durée du marché (en mois)** : 48

**Valeur estimée (H.T.)** : 200000 euros

**La consultation comporte des tranches** : Non

**La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non**  
**Marché alloti : Non**

## **Section 6 - Informations Complémentaires**

**Visite obligatoire : Non**

**Autres informations complémentaires :** Les locaux du Titulaire actuel des prestations se trouvent à MARLY-LA-VILLE, NEUVILLE-AUX-BOIS, ST QUENTIN, TAVERNY, TROYES. Les prestations se déroulent sur la Région Île de France. Ces sites sont agréés NFZ40-350 pour la conservation des archives publiques. A l'issue du marché, les archives sont restituées à Île-de-France mobilités ou au Titulaire désigné conformément au Code du patrimoine art L 212-4. Le détail du périmètre des prestations attendues est décrit au sein du cahier des clauses techniques particulières (CCTP) et dans chaque bon de commande. Le paiement d'une avance est prévue (Cf.CCAP). Le paiement des acomptes est effectué dans les conditions prévues par le CCAP. Les règlements sont effectués par l'agent comptable d'Île-de-France Mobilités. Le délai global de paiement est de 30 jours, tel que prévu au décret 2013-269 du 29 mars 2013, à compter de la date de réception de la demande de paiement établie et transmise conformément aux dispositions contractuelles. Le présent marché peut faire l'objet d'une cession ou d'un nantissement de créances. Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Paris, 7 rue de Jouy, 75004, Paris, F, Téléphone : (+33) 1 44 59 44 00, Courriel : greffe.ta-paris@juradm.fr, Fax : (+33) 1 44 59 46 46, Adresse internet : <http://paris.tribunaladministratif.fr/> Organe chargé des procédures de médiation : Comité Consultatif Interdépartemental de Règlement Amiable des différends ou litiges, 5, rue Leblanc, 75911, Paris, Téléphone : (+33) 1 82 52 42 67, Courriel : ccira@parisidf.gouv.fr Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours : Tribunal administratif de Paris - Greffe, 7 rue de Jouy, 75004, Paris

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication : 24/07/2024**